

100 personnes en marche pour défendre un accès total au littoral

Ils militent tous pour un accès total aux rives du Léman. Samedi 1^{er} octobre, 100 Français et Suisses ont effectué une marche symbolique en longeant les rives du lac, d'Hermance à Chens-sur-Léman.

L'association "Le Lac pour Tous" se bat depuis plus de trois ans pour un accès libre et permanent au littoral. L'un de ses grands combats, c'est le respect la servitude de marchepied, soit en France 3,25 mètres d'espace accessible au public entre le lac et toute propriété. Un projet porté par de nombreux riverains du Léman puisque l'association regroupe actuellement plus de 700 adhérents.

Des associations engagées

Samedi 1^{er} octobre, Le Lac pour Tous, accompagné par l'association suisse "Rives Publiques", a ainsi organisé une marche le long du lac, dans la servitude de marchepied, entre Hermance et le port de Tougues, à Chens-sur-Léman. L'association chensinoise "Littoral Actions Communes" a elle aussi participé à ce bel événement.

100 personnes

Entre membres des associations, invités ou encore personna-



100 personnes, de France comme de Suisse étaient présentes à cette marche, y compris quelques personnalités politiques locales.

lités politiques locales, ce ne sont pas moins de 100 personnes qui ont réalisé cette marche d'environ 1 h 30. Le Lac pour Tous a profité de cette sortie pour se satisfaire de l'évolution positive de la situation tout en rappelant « qu'il reste des

trouçons entiers qui ne sont pas accessibles. Parfois, ce sont quelques propriétés (privées ainsi que publiques) qui empêchent une continuité entre deux tronçons. »

L'association Rives Publiques pour le côté suisse, a tenu quant à

elle à souligner l'importance d'un tel événement : « Nous espérons que cette journée permettra d'ouvrir les dialogues constructifs nécessaires pour rendre à la population et aux touristes rapidement le libre accès aux magnifiques rives du Léman. »

La présence d'élus

Du côté des politiques, outre la députée Virginie DUBY-MULLER et les conseillers départementaux Marie-Claire Teppe-Roguet et Joël Baud-Grasset, on pouvait retrouver quelques élus du Chablais.

Jacques Burnet (maire de Lugrin), Gil Thomas (maire de Cervens), Thérèse Baud (maire d'Orcier), Gilles Joly (adjoint à Thonon) et Jérôme Tronchon (adjoint à Chens) ont répondu présents.

BENOÎT SOURD